



Conduite à tenir devant 1 CAS COVID + ou un CONTACT :

Terminologie commune simple :

- **CAS** : personne porteuse de la COVID-19 testée positive par RT-PCR ou avec une imagerie TDM très évocatrice (en verre dépoli).
- **CONTACT** : personne ayant été en relation à risque avec un CAS.
Ne pas dire CAS CONTACT

Tout test antigénique positif doit être doublé d'un test PCR

CAS Covid + au virus historique ou aux variants

Mesures d'isolement des cas et guérison clinique

Harmonisation des durées d'isolement à 10 jours pleins pour tous les CAS quel que soit le virus

ASYMPTOMATIQUE

À la date du
1^{er} prélèvement positif

SYMPTOMATIQUE

À partir de la date de début des
symptômes si le test a été fait
dans les 48 heures précédentes
sinon à compter de la date du test

Si le cas reste fébrile au 10^{ème} jour :
isolement maintenu 48 heures après la disparition de la fièvre
Si survenue de symptômes :
isolement rallongé de 10 jours à partir de la date d'apparition

**C'EST LE MÉDECIN TRAITANT QUI DÉTERMINE LA DATE DE GUÉRISON
ET DONC DE FIN D'ISOLEMENT**

**À la sortie d'isolement : obligation de porter un masque et de renforcer les gestes
barrières pendant les 7 jours suivants (sauf les enfants de moins de 6).**

Il est inutile de se faire tester à nouveau !

CONTACT

Période à risque (si absence de gestes barrières) pendant laquelle un cas génère des contacts

CAS SYMPTOMATIQUE

Début période =
48 heures
avant le début des symptômes

CAS ASYMPTOMATIQUE

Début période =
7 jours
avant la date de réalisation du test

**FIN DE LA PÉRIODE À RISQUE = DATE DE LA DERNIÈRE RENCONTRE
(SANS GESTES BARRIÈRES) AVEC LE CAS**

Qui est CONTACT ?

Un CAS génère des CONTACTS s'il y a eu une situation à risque.

PAS de situation à risque s'il y a eu une protection efficace :

- Hygiaphone ou autre séparation physique complète (vitre). Un simple écran de plexiglas n'est pas une protection efficace.
- Masque chirurgical, FFP2 ou en tissu à la norme AFNOR de type 1 porté par le cas OU le contact,
- Distance de sécurité d'au moins 2 mètres.

Situation à risque si pas de protection efficace :

- PARTAGE du même lieu de vie que le CAS, d'un événement commun, d'un espace confiné sans masque pendant au moins 15 minutes
- FACE A FACE à moins de 2 mètres sans masque, quelle que soit la durée
- SOINS : Actes d'hygiène, de soins ou d'esthétique.



Attention : Avoir été vacciné, n'empêche pas d'être considéré comme CONTACT (MINSANTE n°2021-23 du 12/02/2021) : isolement strict et 2 tests

Conduite à tenir pour les Contacts

TEST IMMÉDIAT POUR DÉCLENCHER LE CONTACT-TRACING

Tous les contacts informent leurs propres contacts pour renforcement des gestes barrières



ATTENTION : Le résultat négatif de ce premier test ne lève pas la mesure d'isolement

SI POSITIF : le CONTACT devient le CAS, suivre la procédure du CAS

	CONTACT SÉPARÉ DU CAS	CONTACT NON SÉPARÉ DU CAS
Isolement et tests	<p>Le 2^{ème} test à J+7 de la dernière rencontre ou immédiatement si symptômes</p> <p>Fin isolement si test PCR négatif à J7 de la dernière rencontre avec le CAS et en l'absence de symptômes</p> <p>Enfants de 6 à 11 ans (et adultes) qui ne seraient pas testés à J7 : isolement prolongé jusqu'à J14</p> <p>Enfants de – de 6 ans non testés à J7 : reprise des activités à J8 en l'absence de symptômes</p>	<p>Le 2^{ème} test à J+7 après la date de guérison du CAS ou immédiatement si apparition de symptômes (en moyenne 17 jours)</p> <p>Enfants de 6 à 11 ans (et adultes) non testés : isolement jusqu'à J24. Reprise si absence de symptômes.</p> <p>Enfants de – de 6 ans non testés : reprise des activités à J18 en l'absence de symptômes.</p>

À la sortie d'isolement : port rigoureux du masque ; respect strict des mesures barrières et distanciation physique pendant 7 jours ; éviter les personnes à risque de forme grave de Covid19 ; favoriser le télétravail.

Conduite à tenir pour les Contacts de variants

- Demander à l'ensemble des CONTACTS à risque identifiés de prévenir eux-mêmes les personnes avec qui elles ont été en situation à risque (contacts de seconde génération) = contact-warning
- Recommandations pour les CONTACTS de seconde génération
 - ▶ Renforcer les mesures barrières
 - ▶ Télétravailler si possible

- ▶ Réduire les contacts sociaux durant les 7 jours suivants
- ▶ Réaliser 1 test PCR sans délai au 1er symptôme

Cas particuliers :

Lorsque le CONTACT ou le CAS est un personnel soignant

- CONTACT : pas d'éviction systématique (mais mesures barrières strictes, test contrôle entre J+5 et J+7 et auto-surveillance des symptômes).
- CAS Symptomatique ou Asymptomatique : éviction systématique. Il n'y a plus d'exception pour les soignants.

Education nationale :

- Port du masque obligatoire dès l'âge de 6 ans.
- **Virus variant britannique**
 - ▶ 1 cas enfant ou adulte => contact tracing de l'ensemble de la classe (et non plus à partir de 3 cas). Exclusion des seuls CONTACTS avérés.
 - ▶ Si 3 élèves (d'une fratrie différente) sont positifs : fermeture de la classe pendant 7 jours (car tous les élèves sont considérés comme contacts). Evaluer les situations à risque pour le personnel (type de masque + distance sécurité).
 - ▶ Enfants < 6 ans (EAJE) = pas de masque => fermeture de la classe ou groupe d'enfants pendant 7 jours.
- **Variants brésilien ou sud-africain (criblage ou séquençage),**
 - ▶ Dès le premier CAS ou si un élève est simplement CONTACT d'un CAS survenu dans la même maison : fermeture administrative de 7 jours de la classe quel que soit le niveau.
 - ▶ Cette conduite à tenir ne s'applique pas pour les personnels qui portent le masque en continu devant les enfants. Pour les personnels, le contact-tracing doit être effectué autour du cas pour identifier les potentiels CONTACTS à risque.
 - ▶ CAS : isolement 10 jours. Pas de nouveau test à J10.
 - ▶ EAJE et classe d'enfants de moins de 6 ans : tous les enfants de la classe (et des demi-classes fréquentées par ailleurs) ou du groupe d'enfants sont considérés comme CONTACTS (car pas de masque). Fermeture administrative de 7 jours.
 - ▶ Enfants > 6 ans : test RT-PCR à J0 et J7.
 - ▶ Refus de test : isolement de 14 jours
 - ▶ Enfants CONTACTS d'un CAS sud-africain ou brésilien sous le même toit : isolement 17 jours (10+7). Tests à J0 et J17.

- **Variants brésilien ou sud-africain**

- ▶ 1 seul élève CONTACT d'un CAS sud-africain ou brésilien sous le même toit : isolement 17 jours. Tests à J0 et J17.
- ▶ Fermeture administrative de 7 jours.
- ▶ Tous les enfants et personnels : test RT-PCR à J0
- ▶ Si test négatif : enfants réduire les rencontres, rester à la maison autant que possible, auto-surveillance des signes, test au moindre doute.
- ▶ Arrêt de travail pour les parents si fermeture de la classe :

Assurance Maladie

 **0974 75 76 78**

- ▶ Ne pas faire garder les enfants par des personnes vulnérables (grands-parents...)
- ▶ « Ces règles s'appliquent pour le milieu péri-scolaire (garderie, centres de loisirs, cantines) avec éviction des enfants du groupe concerné par la présence d'un CAS ou d'un CONTACT confirmé de variant sud-africain ou brésilien mais les fermetures de ces structures doivent par contre rester exceptionnelles, pour pouvoir accueillir les autres enfants ».

- **Cas suspects des variants brésilien ou sud-africain**

- ▶ Dans l'attente de confirmation (criblage ou séquençage) fermeture de classe appréciée au cas par cas : selon nombre de cas, profils (élèves/personnel), nombre de classes concernées, lien épidémiologique éventuel, zone de circulation active...
- ▶ Concertation ARS / Rectorat / Chef d'établissement / Préfecture.
- ▶ Renforcement des mesures barrières (repas, sport) lorsque le port du masque ne peut être maintenu.

Pour rappel, il n'est pas recommandé de réaliser un test de diagnostic Covid-19 chez un enfant de moins de 6 ans symptomatique (ou asymptomatique) sauf dans les situations suivantes :

- Hospitalisation ou formes suffisamment sévères pour justifier des explorations complémentaires ;
- Enfants ayant eu un contact à risque avéré avec un cas probable ou confirmé de Covid-19 ;
- Enfants à risque de forme grave de Covid-19 ;
- Enfants en contact à leur domicile avec des personnes à risque de forme grave de Covid-19 ;
- Enfants dont les symptômes ne s'améliorent pas après un délai de 3 jours.

PCR + tardivement positive et avion

- Personne « guérie » mais avec un test RT-PCR tardivement positif voulant prendre l'avion pour venir ou partir de La Réunion.
- Possible attestation de voyage par l'ARS si test > 15 jours et < 60 jours

- S'adresser exclusivement à : ars-reunion-crise5@ars.sante.fr
 - ▶ Certificat de non contagion par le médecin traitant (téléconsultation)
 - ▶ Copie du premier test positif.
 - ▶ Copie du billet d'avion (il doit y avoir > 15 jours entre les dates portées sur ces deux documents)



Attention : Avoir été vacciné, n'empêche pas d'être considéré comme CONTACT (MINSANTE n°2021-23 du 12/02/2021) : isolement strict et 2 tests

Numéros utiles

- **Écoute**, soutien psychologique : appeler **PSY-COVID 974** au ☎ **0800 200 840**
- **Isolement**, uniquement pour CAS et CONTACTS : Soutien logistique par la **Cellule Territoriale d'appui à l'isolement (CTAI)** : portage des repas, récupération des masques en pharmacie, isolement dans un gratuit dans un hôtel...).
Demandez au patient d'appeler le : ☎ **0692 79 45 21**
ou ☎ **0693 13 25 87**
ou par mail à cai974@reunion.pref.gouv.fr
- **Suivi IDE** pour aide à l'isolement par prise en charge par la vie conventionnelle
Demandez le listing des IDE volontaires à la **PTA** au ☎ **0800 444 974**